COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rennes, le 11 juin 2020

La Fondation Rennes 1 crée une chaire pour repenser la relation de travail dans l'entreprise

En hommage à Claude Champaud, premier Président de l'Université de Rennes 1 et figure engagée du territoire décédé l'an dernier, la Fondation Rennes 1 ouvre sa 13e chaire de recherche et de formation « Droit des activités économiques - Claude Champaud ». Les travaux visent à poursuivre l'œuvre académique du Professeur, qui s'ancrent dans une certaine conception de l'entreprise, et de la place de l'humain dans l'entreprise.

La Chaire pose d'emblée la question de la relation de collaboration à l'entreprise ou dans l'entreprise. Qu'il s'agisse des nouvelles conditions de travail et d'emploi, des nouvelles formes de contrats de travail et de collaborations intrapreneuriales, ou encore des partenariats collaboratifs, des aspirations nouvelles émergent notamment celles des jeunes qui entrent sur le marché de l'emploi. De profondes mutations touchent aujourd'hui le monde du travail.

En partenariat avec cinq entreprises du territoire **Crédit Mutuel Arkea, Brittany Ferries, Groupama Loire Bretagne, Enedis et Net Plus**, les chercheurs de l'Université de Rennes 1 issus des laboratoires de la Faculté de droit se donnent pour ambition de repenser les relations de travail dans l'entreprise.

Trois domaines à investiguer dans les nouvelles formes d'organisation du travail

Pour Danièle Briand, enseignante-chercheur titulaire de la Chaire, rattachée au Centre de Droit des Affaires (CDA) de l'Université Rennes 1, il s'agit de travailler ***« de manière pragmatique, concrète et concertée »***. Pour cela les entreprises partenaires de la chaire vont constituer de véritables terrains d'observation pour les chercheurs, avec une complémentarité en termes de secteur d'activité, de typologies de salariés ou de partenariats. Les temps d'échanges et les partages d'expériences entre les parties prenantes permettront ainsi de nourrir les travaux de la chaire structurés autour de trois problématiques :

- Les nouvelles formes de collaboration et l'évolution des contrats de travail,
- Les usages du numérique dans la relation de travail,
- Le développement, le transfert, et la valorisation des compétences.

De façon transverse et pluridisciplinaire, la chaire « Droit des activités économiques – Claude Champaud » permettra la compréhension du droit et l'enchevêtrement des normes, avec pour ambition de parvenir à **clarifier et simplifier le droit, lutter contre l'immobilisme inhérent à la superposition des normes et conceptualiser des propositions nouvelles**.

Les « Ateliers de l'innovation » de la Fondation Rennes 1 viendront rythmer ce programme tout au long des trois ans pour restituer et mettre en discussion les travaux et les solutions préconisées. Enfin, dernier atout pour les chaires de la Fondation Rennes 1 : la mobilisation des étudiants. Plusieurs formations de la Faculté de droit seront ainsi impliquées dès la rentrée prochaine sur des enquêtes, des stages, des projets tuteurés ou des challenges créatifs et entrepreneuriaux liés aux problématiques de la chaire.

« La conception de cette chaire a été imaginée avec Mr Champaud qui a beaucoup œuvré à la création et au développement de la Fondation Rennes 1 ; associer son nom à cette recherche permet de poursuivre son œuvre dans la durée autour de l'Humanisme entreprenarial en partenariat avec des entreprises qui partagent ces valeurs » témoigne Sophie Langouët-Prigent, vice-présidente de la Fondation Rennes 1.

Contact presse :

Estelle Monthorin / 06 32 78 93 02 - fondation@univ-rennes1.fr - @FondationR1

https://fondation.univ-rennes1.fr

La Fondation Rennes 1 « Progresser, Innover, Entreprendre »

Fondation universitaire créée en 2010 par l'Université de Rennes 1, elle oeuvre pour favoriser l'innovation et le développement socio-économique avec des actions concrètes en faveur d'une recherche de pointe, de l'insertion professionnelle des étudiants et du développement de l'international. La Fondation Rennes 1 compte 7 fondateurs (Biotrial, Rennes Métropole, Triballat Noyal, Veolia, Crédit Mutuel Arkéa, Orange, Canon). Elle est entièrement financée grâce aux dons de ses mécènes, entreprises et particuliers. La fondation est gouvernée par un binôme entreprise/université ; Jean-Marc Gandon, Biotrial, président, et Sophie Langouët-Prigent, Université de Rennes 1, vice-présidente.